

COPIE CERTIFIÉE CONFORME PAR ANNE CHEVILLOTTE VAN RAEFELGHEM  Anne Chevillotte Van Raefelghem

Bilan Actif

		31/ 12/ 2025			31/ 12/ 2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022- 06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IM M OBILISATION S INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IM M OBILISATION S CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	71 370	57 049	14 322	20 781
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IM M OBILISATION S FINANCIERES (1)				
	Participations	15 120		15 120	15 120
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	20 578		20 578	20 069
	Total de l'actif immobilisé (III)	107 068	57 049	50 019	55 970
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	133 324		133 324	212 966
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	161 203		161 203	168 550
	Charges constatées d'avance	26 321		26 321	26 578
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Inst. financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	693 450		693 450	744 739
	Total de l'actif circulant (IV)	1 014 298		1 014 298	1 152 833
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		1 121 366	57 049	1 064 317	1 208 803

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	320 848	408 094

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 4 000)	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	135 991	127 587
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 585	8 404
	Acomptes sur dividendes		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	147 976	140 391
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		107
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	889 212	992 952
	Dettes fiscales et sociales	26 289	75 353
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	840	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	916 341	1 068 412
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 064 317	1 208 803
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		7 584,85	8 403,62
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		916 341	1 068 412
(2) Dont emprunts participatifs			

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 064 317** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 425 643** euros
 - un total charges de **1 418 058** euros
 - dégage un résultat de **7 585** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 5CS INTERNATIONAL** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 064 317** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 425 643** euros et un total **charges** de **1 418 058** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 585** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC n° 2014-03 modifié par le Règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice 2025 constitue la première application de ce nouveau règlement, qui modifie notamment la présentation du compte de résultat (suppression des transferts de charges, nouvelle définition du résultat exceptionnel).

Les comptes de l'exercice précédent (N-1) sont présentés selon le format précédemment utilisé.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception de l'application du Règlement ANC n° 2022-06 qui modifie la structure de présentation des états financiers.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	50 331					50 331
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	21 039					21 039
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 370					71 370
FINANCIERES	Participations	15 120					15 120
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	20 069		508			20 578
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 189		508			35 698
TOTAL		106 560		508			107 068

Amortissements

Règlement ANC 2022-06						
	Durée ou taux	Mode d'ams	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		34 598	4 434		39 033
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		15 991	2 025		18 016
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			50 589	6 459		57 049
TOTAL			50 589	6 459		57 049

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20 578		20 578
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	133 324	133 324	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	159 319	159 319	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 885	1 885	
	Charges constatées d'avance	26 321	26 321	
TOTAL DES CREANCES		341 426	320 848	20 578
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	889 212	889 212		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 593	5 593		
	Impôts sur les bénéfices	596	596		
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 054	19 054		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 046	1 046		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	840	840		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		916 341	916 341		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		400,00	10,0000	4 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		400,00	10,0000	4 000,00

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		504
Autres créances		504
FR AVOIRS A RECEVOIR	504	

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		593 360
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		593 208
<i>Facture non parvenue</i>	593 208	
Dettes fiscales et sociales		151
<i>TAXE APPRENTISSAGE A PAYER</i>	97	
<i>FORMATION CONTINUE A PAYER</i>	54	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		26 321	26 321
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			26 321

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Annexe libre

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune indemnité n'a été calculée pour l'apprentie.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
67 ans	moins d'un an	9 688.71€
65 à 66 ans	1 à 2 ans	
60 à 64 ans	3 à 7 ans	
55 à 59 ans	8 à 12 ans	
45 à 54 ans	13 à 22 ans	
35 à 44 ans	23 à 32 ans	
moins de 35 ans	plus de 32 ans	
Engagement total		9 688.71€

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- turn over 5%
- taux d'inflation 1,6 %
- taux d'actualisation 2%
- taux de charge 45%

SCS-INTERNATIONAL
SAS au capital de 4 000 euros
Siège social : 41 RUE SAINT-FERDINAND 75017 Paris 17e Arrondissement, France
RCS PARIS 811 596 600
(ci-après la « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2026
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit le montant de 7 584,85 euros, de la manière suivante:

ORIGINE

Report à nouveau existant	135 991,08 €
Résultat de l'exercice	7 584,85 €
Total	143 575,93 €

AFFECTATION

Affectation au report à nouveau	143 575,93 €
Total	143 575,93 €

L'Assemblée Générale constate conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.